



# CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

**LIEU OU STATION : Pralognan la Vanoise**

Discipline	GEANT	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	les AROLLES			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.		
Altitude départ (m) :	2005	1950		
Altitude arrivée (m) :	1750	1750		
Dénivelé (m) :	255	200		
Longueur (m) :	980	713		
Sous le N° d'homologation	3202/03/15	3203/03/15		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Costerg Jean Lou

Date d'expiration :  
**03/25**

Fait le : 14 mars 2015

Le Responsable National  
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski  
50, rue des Marquisats - B.P. 2451  
74011 ANNECY CEDEX  
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

**Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT**  
*Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION*  
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation:  Site:  Name of the course:   
 Nation:  Lieu:  Nom de la piste:   
 Nation:  Ort:  Name der Strecke:

2. Contact address:   
 Adresse à contacter:   
 Kontaktadresse:

Tel:  Fax:  Email:

3. Already inspected by:   
 Déjà inspecté par:  Hom. Nr   
 Bereits inspiziert durch:

Course for (event): Piste pour (événement): Strecke für (Disziplin):	GS		SL					
	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2005		1950					
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1750		1750					
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	255		200					
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	980		713					
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	26		28					
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	39		39					
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	15		15					
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	S.W		S.W					

5. Water supply available: yes:  no:  Snow making: yes:  no:   
 Branchement d'eau: oui:  non:  Neige artificielle: oui:  non:   
 Wasseranschluss: ja:  nein:  Beschneiungsanlage: ja:  nein:

6. Is this course OK? yes:  no:  Homologation fee:   
 Cette piste est-elle en bon état? oui:  non:  Taxe d'homologation:   
 Ist diese Piste in Ordnung? ja:  nein:  Homologationsgebühr:

7. Requirements for improvement before Homologation:  
 Les besoins d'amélioration avant Homologation:  
 Anforderungen zur Verbesserung vor der Homologation:

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.  
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.  
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

8. Work Completed: yes:  no:   
 Travaux achevés: oui:  non:   
 Arbeiten abgeschlossen: ja:  nein:

9. Minimum protection necessary:  
Protection minimale nécessaire:  
Mindestanforderungen für die Absicherung:

Interdire la piste aux personnes étrangères aux competitions .  
Filets B tout au long de la foret coté gauche et droit .  
Protection des pylones du télésiège de Genepy 7 et 8 par filet triangle A plus matelas et filets B .  
Enlever les canons neige presentant un danger .  
En fonction du tracé mettre en place les protections fixes et mobiles necessaires au moment des competitions , en paticulier pour les pylone du télésiège et les canons niges .

**Important! The Jury may require additional protection.**  
**Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.**  
**Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.**

10. Emergency evacuation arrangements:  
Modalités d'évacuation d'urgence:  
Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

Tout au long du parcours , avec arret de l'épreuve si necessaire .

11. Communication start - finish (telephone, electrical timing cable etc.):  
Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble électrique de chronométrage):  
Verbindungen Start - Ziel (Telefon und elektrisches Zeitnehmungskabel usw.):

Par onde homologué par la FIS

12. Have the necessary documents been submitted?  
Les dossiers sont-ils complets?  
Sind die vorgeschriebenen Unterlagen vorhanden?

yes:  no:   
oui:  non:   
ja:  nein:

13. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):  
Hourly capacity / persons: - Capacité horaire / Personnes - Stundenkapazität / Personen:

Télésiège Edelweiss 2000ph	Télésiège Génepy 1800ph
-------------------------------	----------------------------

14. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

M. Favre Jean Pierre Mairie  
M. Buisson Michel directeur office du tourisme  
M. Perry Armée Britannique

15. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

16. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

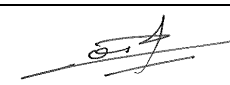
Bon pour homologation

Date of the inspection:  
Date de l'inspection:  
Inspektionsdatum:

3 janvier 2015

Signature :  
Signature :  
Unterschrift:

The Inspector :  
L'inspecteur :  
Der Inspektor :



Costerg Jean Lou

**Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to this homologation dossier.**  
**D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au présent dossier d'homologation.**  
**Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.**

# Dossier d'homologation FIS

## Stade des Arolles

### Pralognan-la-Vanoise

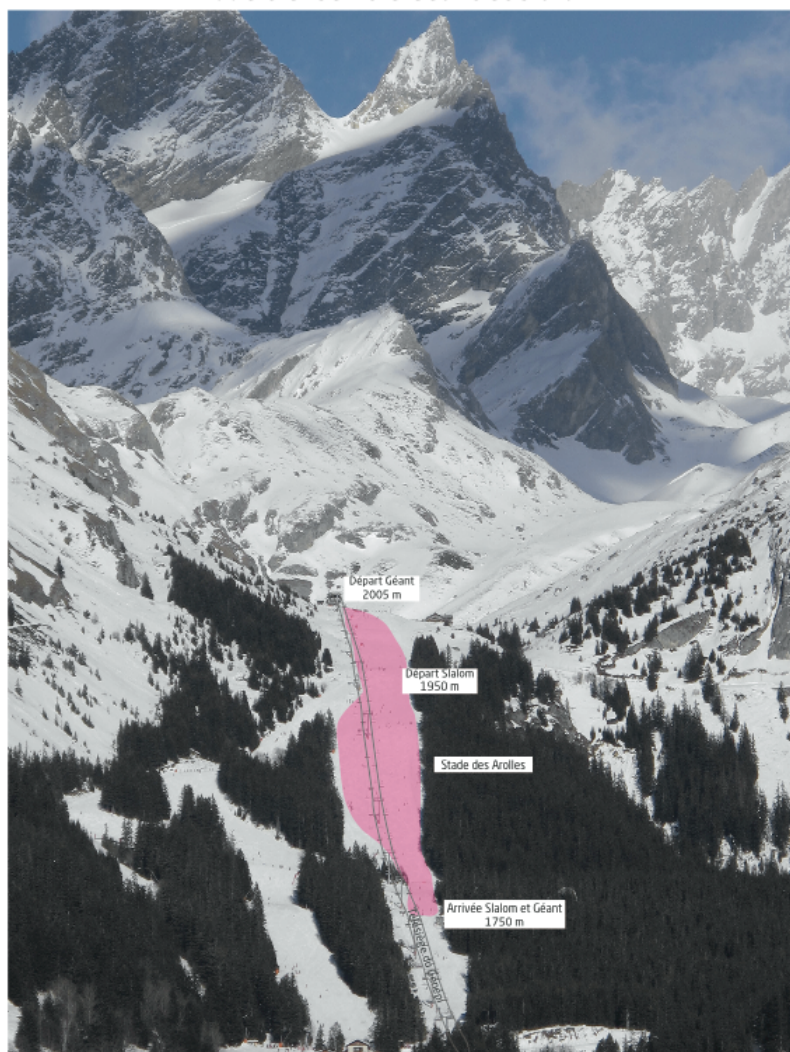
## Slalom Géant et Spécial



### Stade des Arolles - Pralognan-la-Vanoise

#### Demande d'homologation FIS

#### Vue d'ensemble Géant et Slalom





## **Demandeur**

Ski Club de Pralognan

N°FFS :13063

Agrément DDJS :7352407

Président : Monsieur Nicolas Rolland

Route du Plateau - 73710 PRALOGNAN LA VANOISE

Tél : 06 83 94 47 75

Courriel : skiclubpralognan@orange.fr

## Service des Pistes :

Alain Mandaldjian (directeur) :

LaBelleMontagne

Avenue Chasseforêt - 3710 PRALOGNAN LA VANOISE

Tél . 06 82 26 19 68

Pistes.pralognan@labellemontagne.com

## **Descriptif de la piste**

### **Géant**

<b>Orientation</b>		Sud-Ouest
<b>Type de compétition</b>		Géant
<b>Altitude de départ</b>		2005 m
<b>Altitude d'arrivée</b>		1750 m
<b>Dénivelée</b>		255 m
<b>Longueur</b>		980 m
<b>Pentes</b>	Maxi	39 %
	Mini	15 %
	Moyenne	26 %

### **Slalom**

<b>Orientation</b>		Sud-Ouest
<b>Type de compétition</b>		Géant
<b>Altitude de départ</b>		1950 m
<b>Altitude d'arrivée</b>		1750 m
<b>Dénivelée</b>		200 m
<b>Longueur</b>		713 m
<b>Pentes</b>	Maxi	39 %
	Mini	15 %
	Moyenne	28 %

## **Situation géographique de la piste**

Le tracé de la piste est situé sur le secteur des Barmettes

Voir plan aérien et plan d'ensemble en annexe 1



## Slalom géant

### Description du terrain traversé par la piste / caractéristiques techniques

#### 1. Départ

Le départ est situé sur l'aire d'arrivée (plat) du télésiège de Génépi à une altitude de 2005 m.

#### 2. Pistes

a. Sur environ 50% de la longueur, le parcours emprunte la piste bleue des Marmottes Les enneigeurs (au nombre de 5) sont situés sur la partie médiane de la piste. Ceux-ci seront protégés au moment de la compétition

b. Sur environ 30% de la longueur, le parcours emprunte la piste rouge des Arolles. Les enneigeurs (au nombre de 5) sont situés sur le bord droit de la piste.

Deux pylônes du télésiège sont situés dans la partie médiane du parcours. Ceux-ci seront protégés durant les compétitions (en amont du pylône : filet triangulaire attaché au sommet sur le pylône et filets B en Z)

#### 3. Arrivée

La ligne d'arrivée est située à l'altitude de 1750 m.

La zone d'arrivée est située au croisement des pistes Arcelin (verte) et Marmottes (bleue)

## Slalom

### Description du terrain traversé par la piste / caractéristiques techniques

#### 1. Départ

Le départ est situé sur l'aire d'arrivée (plat) du télésiège de Génépi à une altitude de 1950 m.

#### 2. Pistes

a. Sur environ 30% de la longueur, le parcours emprunte la piste bleue des Marmottes Les enneigeurs (au nombre de 2) sont situés sur la partie médiane de la piste. Ceux-ci seront protégés au moment de la compétition

b. Sur environ 50% de la longueur, le parcours emprunte la piste rouge des Arolles. Les enneigeurs (au nombre de 5) sont situés sur le bord droit de la piste.

Deux pylônes du télésiège sont situés dans la partie médiane du parcours. Ceux-ci seront protégés durant les compétitions (en amont du pylône : filet triangulaire attaché au sommet sur le pylône et filets B en Z)

#### 3. Arrivée

La ligne d'arrivée est située à l'altitude de 1750 m.

La zone d'arrivée est située au croisement des pistes Arcelin (verte) et Marmottes (bleue)

## Enneigement habituel

Les pistes des Fontanettes et des Arolles sont équipées d'enneigeurs. Elles font partie du plan d'enneigement de Pralognan-la-Vanoise.

**Effet du vent**

La partie haute : vent dominant de secteur Est. Faible, dos au vent.  
Le reste du tracé est en forêt ce qui limite les effets du vent.

**Possibilité d'arrosage**

Un arrosage est possible à partir de chaque bouche d'enneigeurs.

**Possibilité d'accès**

Le stade est desservi par le télésiège de Génépi (1.800 pers/heure).  
L'accès au stade se fait soit par le télésiège de l'Édelweiss (2000 pers/heure) ou  
par le téléphérique du Bochor (544 pers/heure)  
Voir plan des pistes situé en annexe 1



## Mesure de sécurité et de protection

Tous les obstacles dangereux sont protégés par des filets, matelas, air-fence... dont en particulier :

1. Sur le haut du parcours
  - a. Protection des enneigeurs sur le haut du parcours
  - b. Filet de délimitation avec la zone public (sur la droite en descendant)
  - c. Déviation de la piste noire du Couloir de l'Eau par le restaurant des Barmettes (coté gauche de la piste)
  - d. Filets B le long de la forêt à droite en descendant
2. Sur le mur des Arolles
  - a. Protection de rochers (double rangée de filets B + suivant le parcours : air fences)
  - b. Protection des 2 pylônes du télésiège
  - c. Fermeture des 2 côtés par des filets B
  - d. Suivant parcours filets B en zébrure en sortie de courbes
3. Aire d'arrivée
  - a. Fermeture
    - i. de la piste verte de l'Arcelin
    - ii. du bas de la piste bleue des Marmottes
  - b. création d'une enceinte d'arrivée avec protection des cellules d'arrivée par des matelas

Les pisteurs-secouristes disposent d'un chalet situé sur l'aire de départ du tracé et sont équipés en permanence du matériel adapté aux secours (matériel, radios...)

L'évacuation des blessés se fera

Soit par traîneau-barquette hors stade (partie haute) ou en bordure de tracé (mur).

Soit par hélicoptère : le long du parcours ou au bas du parcours vers le centre hospitalier adapté

## 4. Aire d'atterrissage pour hélicoptère

La DZ principale est située à l'altitude du village sur le plateau de ski de fond

Une DZ temporaire est située au départ du télésiège du Génépi.

En complément, l'hélicoptère peut se poser sur tous les plats du parcours (à partir du moment où la zone est sécurisée).

## Accès du public

L'accès au tracé est fermé intégralement au public sur la totalité du parcours (côté droit en descendant) ainsi que la partie sommitale, pour le géant, (sortie du restaurant) côté droit.

Pour le Géant, les clients du restaurant d'altitude « les Barmettes) remettront à pied (environ 50m) pour accéder à la piste « clients ».

L'aire d'arrivée est fermée par des filets de barrage.





### **Possibilité de liaison départ-arrivée**

Le chronométrage et les liaisons départ-arrivée seront réalisés par un système satellitaire homologué FIS.

Les liaisons seront assurées

- a. Pour la coordination des épreuves : par le réseau radio du ski-club
- b. Pour le jury de compétition : par le réseau radio de l'ESF
- c. Pour les secours : par le réseau radio du service des pistes
- d. Pour les autres services (presse, organisation générale...) par le réseau de téléphonie mobile.

### **Possibilité d'abris au départ**

Cabane des pistes

Restaurant d'altitude

Tente de départ + tente à proximité pour les athlètes et leurs encadrants.

### **Dispositif hospitalier**

Hôpital le plus proche : Moûtiers (28km)

A noter la présence de 2 cabinets médicaux situés au centre de la station (sur le front de neige) avec matériel de radiologie.

Le dispositif hospitalier est le suivant :

	Spécialité	Par la route	Temps vol hélico
Moûtiers	A	28 km	8 min
Albertville	B	56 km	13 min
CHU Chambéry	C	105 km	28 min
CHU Grenoble	C	135 km	33 min

A : orthopédie assistée par ordinateur / B : chirurgie générale + coélíchirurgie + tomodensitométrie / C : tous services de médecine et de chirurgie : neurologie, imagerie complète dont IRM dont tomodensitométrie hélicoïdale.



# Annexes

**Annexe 1** : Vue aérienne

**Annexe 2** : Plan d'ensemble de situation du stade des Arolles

**Annexe 3** : Extrait d'une carte IGN (1/25.000<sup>èmes</sup>) situant le stade des Arolles

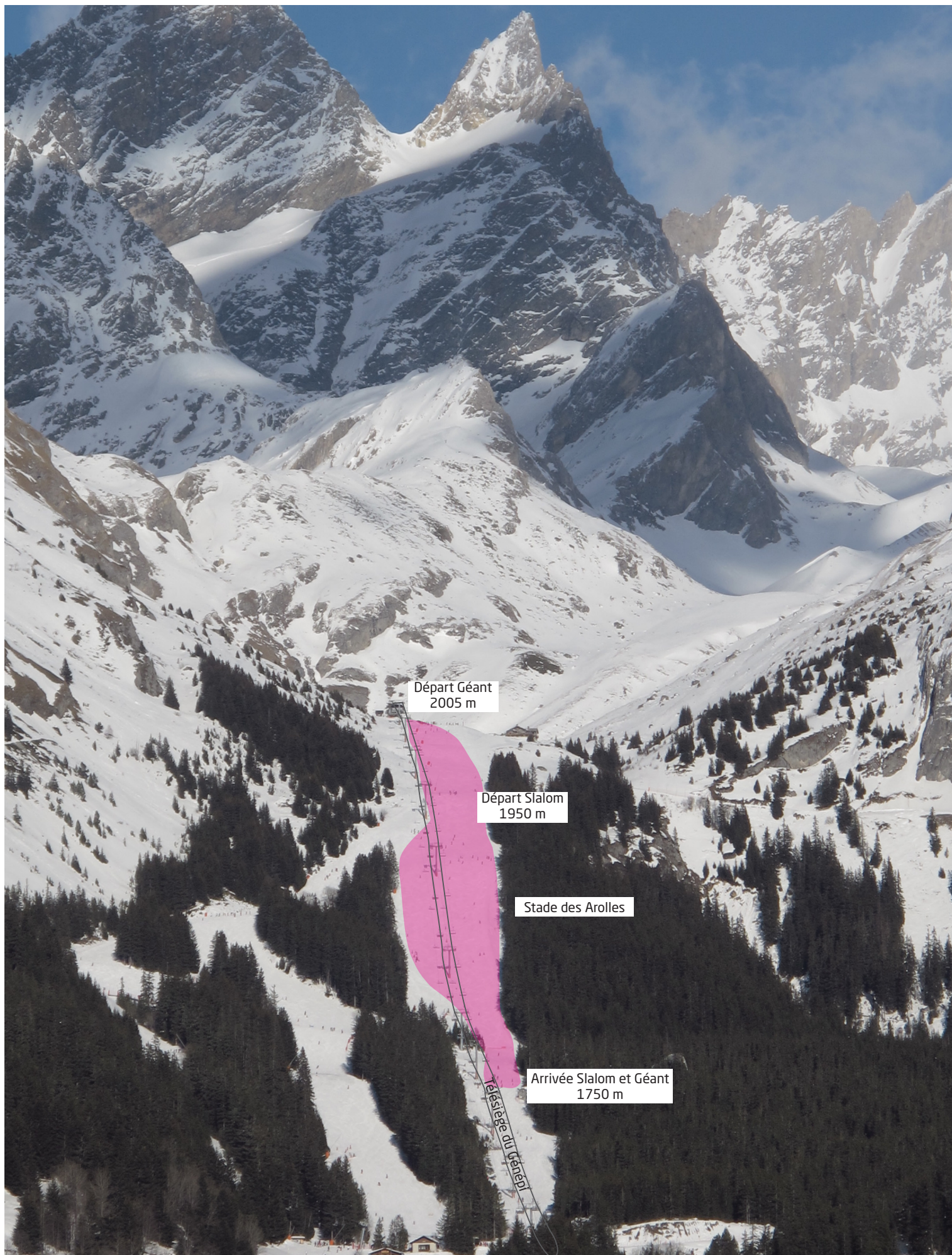
**Annexe 4** : Vue en plan et en long du stade des Arolles



# Stade des Arolles - Pralognan-la-Vanoise

## Demande d'homologation FIS

### Vue d'ensemble Géant et Slalom





ALPES INGE-LES MEUNIERES 38660  
 SAINT PANCRASSE.  
 Tél : 04 76 08 81 84  
 email : contact@alpes-inge.com

DESSINE: **B.MICHON**  
 CONTROLE: **F.MACHET**

Note particulière:

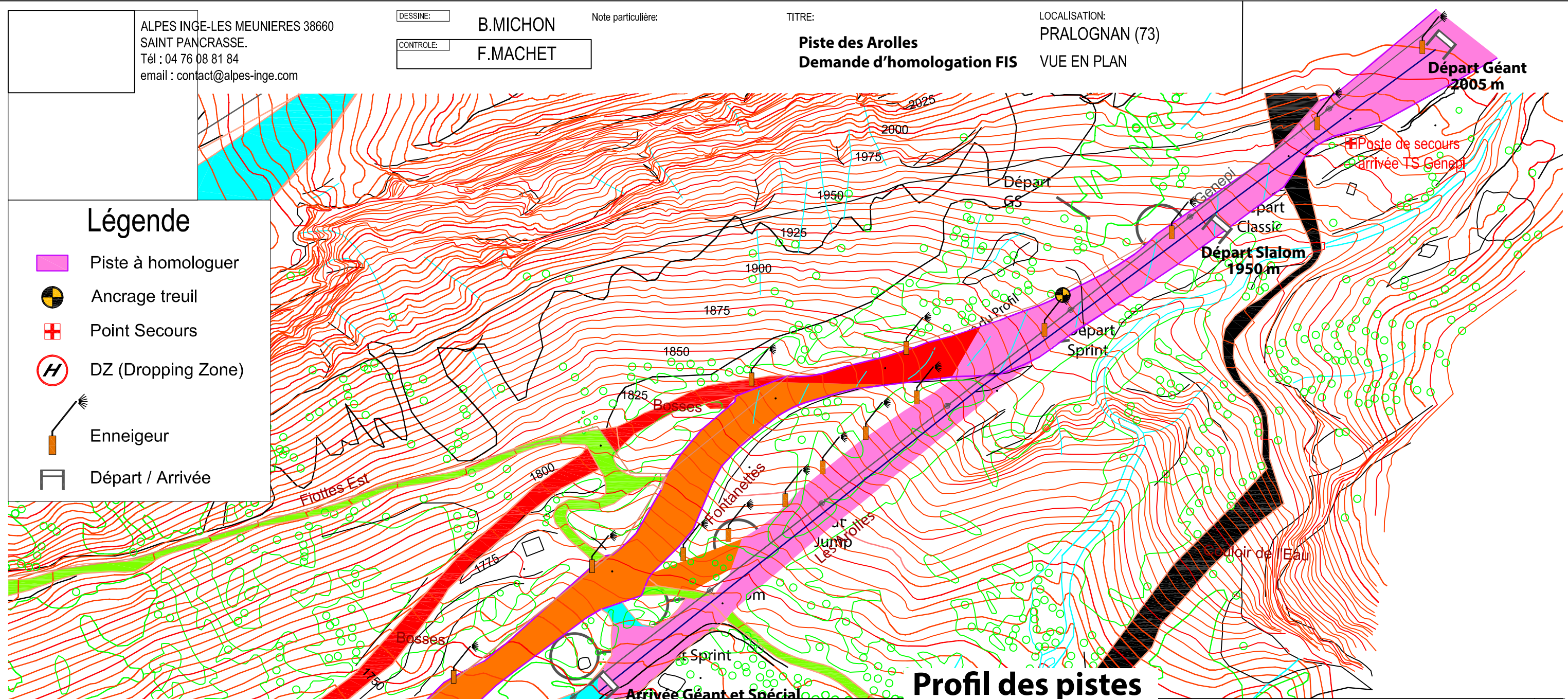
TITRE:

**Piste des Arolles**  
**Demande d'homologation FIS**

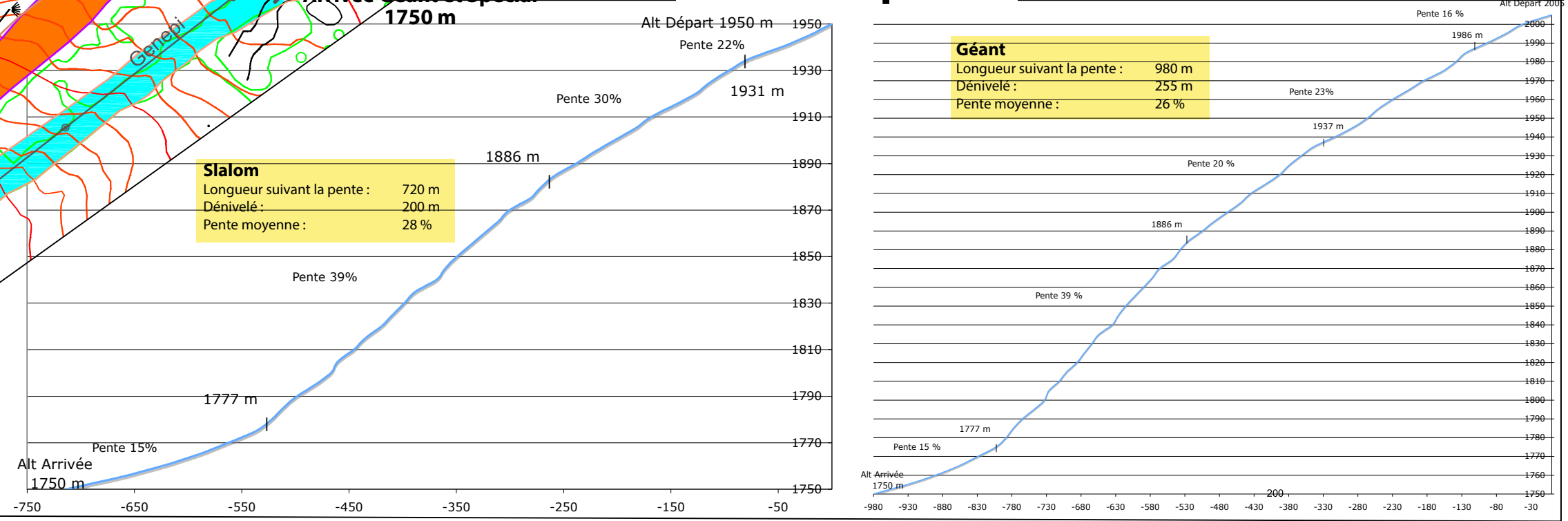
LOCALISATION:  
**PRALOGNAN (73)**  
 VUE EN PLAN

### Légende

- Piste à homologuer
- Ancrage treuil
- Point Secours
- DZ (Dropping Zone)
- Enneigreur
- Départ / Arrivée



### Profil des pistes





# Demande d'homologation FIS

## Stade des Arolles

### Pralognan-la-Vanoise

extrait carte IGN 25/1000èmes

